

COMMUNE DE MIREPOIX (Ariège)
Extrait du registre des
délibérations du Conseil Municipal
n° 53-2019

Total membres	23
En exercice	23
Convocation	21/05/2019
Présents	14
Absents	9
Procurations	1
Votants	15

Par suite d'une convocation en date du vingt et un mai deux mille dix-neuf, les membres composant le Conseil municipal de MIREPOIX (Ariège) se sont réunis à la Mairie de MIREPOIX (Ariège) le **vingt-neuf mai deux mille dix-neuf à vingt heures trente**, sous la présidence de Nicole QUILLIEN, Maire.

Présents : QUILLIEN Nicole, GARCIA Pierre, ALBAN Marie-Françoise, CAUX Xavier, DILLON Valérie, CATALA Fabien, CAMOU Claudine, CIBIEL Christian, ROUGÉ Pierre, JOLIBERT Marie-Christine, ESCANDE Jacques, SAINT MARTIN Jean, PEISER Jean-Luc, ABELLANET LE MINEZ Monique.

Procurations : CAZANAVE Véronique à Claudine CAMOU.

Absents : LEVENARD Christian, CAZANAVE Véronique, VIDAL Candy, BERSANS Muriel, ANGLADE Jordane, MARIEIRO Fabienne, BOURDONCLE Stéphane, BIARD Ludovic, BAJAN Andrée.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La Présidente ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. Monsieur Pierre ROUGÉ est désigné, à l'unanimité, pour remplir cette fonction.

Objet : Modification de la demande de subvention pour les travaux de strict entretien et de dévégétalisation de l'ancienne cathédrale Saint Maurice auprès de la DRAC, du Conseil Régional Occitanie et du Conseil Départemental de l'Ariège

Par délibération n° 40/2019 du 16 avril 2019, le Conseil Municipal s'est prononcé sur une demande de subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles dans le cadre des travaux de strict entretien et de dévégétalisation de l'ancienne cathédrale Saint-Maurice.

Les services techniques de la commune et les services territoriaux de l'Architecture et du Patrimoine (STAP) ayant constaté une fuite en toiture qui doit être réparée le plus rapidement possible, le montant du devis correspondant aux réparations doit être intégré dans la demande de subvention ainsi qu'il suit :

	HT €	TTC €
Entretien et dévégétalisation (2 opérations : printemps et automne)	5 250.00	6 300.00
+ reprise d'une fuite en toiture	2 945.00	3 534.00
Montant total des travaux	8 195.00	9 834.00
DRAC 40 %	3 278.00	
Conseil départemental 20 %	1 639.00	
Conseil régional 20 %	1 639.00	
Total subventions sollicitées	6 556.00	- 6 556.00
Solde à la charge de la commune		3 278.00

Madame le Maire propose de demander l'aide de l'État, du Conseil Régional Occitanie et du Conseil Départemental de l'Ariège, selon le plan ci-dessus, établi sur la base des devis joints d'un montant total de 8 195 € HT.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Où l'exposé de sa Présidente, et après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Approuve** le plan de financement tel que présenté ci-dessus par Madame le Maire,
- **Autorise** Madame le Maire à solliciter l'aide de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), du Conseil Régional Occitanie et du Conseil Départemental de l'Ariège,
- **Dit** que les crédits sont inscrits au budget,
- **Charge** Madame le Maire de toutes les démarches pour la bonne réalisation des présentes.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus,

et ont signé au registre tous les membres présents

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire, Nicole QUILLIEN



Adjoint délégué aux Finances

Suppléant de M. Le Maire

REÇU EN PREFECTURE

le 04/06/2019

Application agréée E-legalite.com

99_DE-009-210301948-20190529-53D2019-DE

Pierre GARCIA

EIRL Philippe GERAUD
TRAVAUX D'ACCES DIFFICILE
18, route de la Blanquette
Senesse de Sénabugue
09600. DUN
Tel. : 05.61.60.57.25 / 06.87.54.94.39
e-mail : geraud.ph@gmail.com
N° Siret : 349 743 351 000 26
Identifiant TVA : FR 77 349 743 351

Mairie de MIREPOIX
A l'attention de Mme Sylvie CALBO
Hôtel de Ville
Place Maréchal Leclerc
09500. MIREPOIX

Dun, le 30 mars 2019.

DEVIS

Objet : travaux de dévégétalisation sur la Cathédrale Saint Maurice.
Programme 2019.

Travaux de dévégétalisation sur la cathédrale Saint Maurice :

- Préparation et approvisionnement du chantier.
- Nettoyage et enlèvement des fientes de pigeons sur les terrasses en plomb, les chéneaux des chapelles et les coursives du clocher, débouchage des gargouilles et des évacuations d'eau pluviale, y compris évacuation des déchets.
- Enlèvement de la végétation et arrachage des racines. Rejointoiement des pierres descellées partout en façade au mortier de chaux au droit des joints dégradés par les racines
- Repli du chantier.

Intervention par cordistes et nacelle auto élévatrice pour les travaux en façade: arrachage végétation et réfection des joints.

Montant H.T. pour 2 opérations, (printemps et automne), comprenant la main d'œuvre, les fournitures et la prestation nacelle.

Montant H.T. : 5 250,00 €

T.V.A. 20 % : 1 050,00 €

MONTANT TOTAL T.T.C. : **6 300,00 €**

EIRL Philippe GÉRAUD
Travaux d'Accès Difficile
18 route de la Blanquette
Senesse de Sénabugue - 09600 DUN
☎ 05 61 60 57 25 - 06 87 54 94 39
Siret 349 743 351 000 26

REÇU EN PREFECTURE

le 04/06/2019

Application agréée E-legalite.com



PLOMBERIE - COUVERTURE - ZINGUERIE - CHARPENTE

Qualifications : 3103-3113-3123-3143-3153-3163-3173-3183-7522
3193 Couverture du patrimoine ancien
3194 Couverture des monuments historiques (Nationale)

N° SIRET 342 675 493 00023
R.C. 87 B 1327
Code APE 452 J
TVA intra : FR 24 342 675 493



Mairie de Mirepoix
Service Technique
Place Maréchal Leclerc
09500 Mirepoix

Toulouse, le 18 Mars 2019

Objet : Reprise fuite en toiture

Dossier suivi par : M. Barbier

Chantier : Cathédrale Saint Maurice Mirepoix
Ariège

DEVIS

N° 20190041

Travaux de couverture zinguerie

ARTICLES	DÉSIGNATIONS :	U	Qté	Prix Un. :	PRIX :
1000	Transport allez retour sur site	u	1	115.00	115.00
1010	Location nacelle 26 m	u	1	1450.00	1 450.00
1020	Reprise habillage plomb et remplacement d'ardoises cassées ou déplacées	u	1	1 380.00	1 380.00

MONTANT TOTAL H.T.	2 945.00 €
T.V.A. 20,00%	589.00 €
MONTANT TOTAL T.T.C.	3 534.00 €

M. Izquierdo Guy

REÇU EN PREFECTURE

le 04/06/2019

Application agréée E-legalite.com

99_DE-009-210901948-20190529-53D2019-DE